

AFFIXES ET MOTS GRAMMATICaux

Dany Amiot, Université d'Artois
Fabio Montermini, UMR 5610 CNRS & Université Toulouse 2

1. Introduction

1.1. Origine du questionnement

La Morphologie Constructionnelle a pour objet la formation des lexèmes complexes dérivés ou composés. Les lexèmes dérivés sont ceux qui s'analysent comme construits à partir d'un lexème (qui sert de base), le plus souvent au moyen d'un suffixe ou d'un préfixe. La situation par défaut est que le lexème-base d'un lexème complexe correspond à un mot-forme (lexème fléchi) dans l'ordre syntaxique, lequel mot-forme constitue une unité atomique pour la syntaxe. Par opposition, les affixes sont dépourvus d'un tel correspondant puisqu'ils sont par définition des unités liées (voir Introduction §3).

Il est à noter cependant que tout lexème ne dispose pas nécessairement d'un mot-forme correspondant en syntaxe. Dans la plupart des langues (du moins pour ce qui regarde les langues indo-européennes), il existe des lexèmes qui ne peuvent pas être fléchis mais qui servent en revanche de bases à des lexèmes complexes, dérivés ou composés. Il s'agit le plus souvent d'éléments savants (d'origine latine ou grecque) que la tradition grammaticale appelle aussi « mots non autonomes » ou encore « éléments de composition » (que D. Corbin appelait « bases-non autonomes »):

- (1) **LATER**-al 'qui se situe sur le côté' (*LATER)
SOMAT-ique 'qui concerne le corps , par opposition à l'esprit' (*SOMAT)
BRACHI-CEPHALE 'qui a la tête (*CEPHALE) large (*BRACH < grec βραχυσ)

Parallèlement aux lexèmes, les éléments grammaticaux simples, ou grammèmes. Parmi ceux-ci, on compte les articles (toutes les réalisations des spécificateurs des diverses catégories lexicales), les conjonctions, les pronoms, les auxiliaires, et, souvent, les prépositions (sur le statut des prépositions, cf. 1.2.). A leur tour, les grammèmes peuvent correspondre soit à une unité libre, soit à une unité liée. Dans le premier cas le grammème est corrélé à un mot-forme grammatical (dénommé mot fonctionnel ici) e.g. QUAND {*quand*}, AVEC {*avec*}. Dans le second, il est corrélé à un clitique e.g. SON {*son, sa, ses, mon, etc.*} ou à un affixe e.g. CO- dans *co-voiturage, co-diriger une usine*. La répartition canonique des unités distinguées est celle donnée dans le tableau 1¹.

| | Morphologie | Syntaxe |
|-----------------------|-------------|---------|
| Lexèmes | + | +/- |
| Lexèmes non autonomes | + | - |
| Affixes | + | - |
| Mots fonctionnels | - | + |

Tableau 1. Répartition des unités selon les composantes de la grammaire

¹ Le fait que la syntaxe voit les lexèmes dépend de la place qu'on assigne à la morphologie flexionnelle dans la grammaire. Si la syntaxe travaille avec des unités pleinement spécifiée et se limite à vérifier la compatibilité des valeurs de traits, alors elle ne voit pas les lexèmes. Si elle spécifie les valeurs des traits de flexion que peuvent prendre les unités lexicales sous spécifiées pour la flexion, alors elle les voit.

On voit bien que les affixes (éléments morphologiques par définition toujours liés à une base) et les mots fonctionnels (éléments régis par la syntaxe) apparaissent comme maximale­ment disjoints, puisqu'ils ressortissent respectivement et exclusivement à l'une des deux composantes constructivistes de la grammaire (Morphologie ou Syntaxe). Il existe, cependant des affixes qui sont homonymes de mots fonctionnels, tels *sous*, qui est un mot fonctionnel (préposition) dans *sous le chêne*, *sous Louis XIV*, etc. et un affixe (préfixe) dans *sous-entendre*, *sous-directeur*, etc. C'est de la relation entre ces deux formes que va s'occuper cet article dans la mesure où elle amène à se demander si on peut maintenir la distinction entre préposition et préfixe et remet par là potentiellement en cause la répartition donné dans le tableau 1.

1.2 Sur le statut de la préposition

La préposition, ou plus généralement d'adposition, a un statut controversé, puisqu'elle est analysée comme une catégorie lexicale par certains, notamment dans le cadre du courant de la grammaire générative dans le sillage de Jackendoff (1977), et comme une catégorie fonctionnelle par d'autres, par exemple Fillmore (1969), Abney (1987), Croft (1991), Baker (2003), sachant que, là aussi, certains scindent la catégorie en deux : il existerait des prépositions lexicales — les prépositions à sens « plein » comme les prépositions dites « spatiales », par exemple pour le français *sur*, *avant*, *vers*, etc. —, et des prépositions fonctionnelles, parfois considérées comme casuelles, i.e., toujours pour le français, les prépositions *à* et *de* notamment, auxquelles on ajoute assez fréquemment *en* (cf. par ex., et pour l'anglais, les analyses de Rauh, 1993). La difficulté à classer la préposition se manifeste chez certains linguistes, qui en font une « borderline category » (Déchaine, 2005 : 16), une « hybrid category in English, neither clearly functional nor clearly lexical » (Baker (2005 : 305, note 1), qui considère pourtant que les adpositions sont fondamentalement des catégories fonctionnelles), ou, dans une perspective différente, une « transitory category between lexical verbs, nouns and deictic directionals they come from and the inflectional affixes they become » (Croft, 1991 : 145).

Nous considérerons pour notre part que les prépositions présentent davantage de propriétés des catégories fonctionnelles que des catégories lexicales, même en ce qui concerne les prépositions non casuelles ; en effet, même si cette classe n'est pas une classe strictement fermée dans la mesure où elle peut s'enrichir de nouvelles formes (par exemple les noms *question* ou *côté* employés depuis quelques temps en tant que prépositions, cf. *question travail* ou *côté emploi*)⁴, celles-ci ne sont pas construites par des procédés morphologiques, mais sont obtenues par les procédés classiques de la grammaticalisation, i.e. le décolorage sémantique (*semantic bleaching*), la décatégorisation et l'extension d'emploi (voir à ce propos Heine, Claudi & Hünnemeyer 1991, Hopper & Traugott 1993 ou Lehmann 1995). De plus, que l'on ait affaire à des prépositions sémantiquement « pleines » ou à des prépositions « incolores » (cf. Spang-Hanssen, 1963), leur fonction est toujours d'établir une relation. Quant aux variations flexionnelles, elles sont inexistantes puisque les prépositions du français sont invariables.

Si le statut, lexical ou fonctionnel, de la préposition nous intéresse ici au plus haut point, c'est parce qu'il existe des liens très étroits entre certains affixes et la catégorie de la préposition :

⁴ Sur ce point, cf. Noailly (1982), Danon-Boileau et al. (1997).((et al. s'emploie au delà de 3 auteurs))

(i) des liens étymologiques : parmi les affixes, un ensemble très important possède une origine prépositionnelle et, lorsqu'un affixe a une origine prépositionnelle, il est préfixé à la base, comme on s'y attend ;

(ii) des liens phonologiques : ces préfixes⁵ d'origine prépositionnelle sont fréquemment homophones d'une préposition (cf. *sous* [su] et *sous-* [su]) ; et présentent le même type de réalisation dans les mêmes contextes ; ainsi *sous* et *sous-* ne sont pas seulement homophones, mais contiennent la même consonne latente /z/, qui apparaît dans des contextes de liaison : *sous un toit* [suzœ̃twa], *sous-estimer* [suzestime] ;

(iii) des liens sémantiques : la majorité des préfixes d'origine prépositionnelle sert à exprimer des relations entre deux ou plusieurs entités, et ces relations sont de même type que celles qui sont exprimées par des prépositions autonomes, qu'il y ait, ou non, un lien étymologique entre les deux (cf. *inter-* et *entre*, *co-* et *avec*, etc.).

Les suffixes en revanche ne possèdent pas de lien clair avec un type de catégorie particulier et aucun suffixe du français ne correspond actuellement à un mot autonome : la plupart d'entre eux proviennent d'éléments qui étaient déjà des suffixes en latin (*-tion* < *-tionem*, *-age* < *-aticum*, *-ien* < *-(i)anum*, *-esse* < *-itia*, etc.) ou, beaucoup plus rarement, en grec (*-ité* < *-itis*).

Parmi l'ensemble des préfixes habituellement recensés⁷, les préfixes d'origine prépositionnelle constituent un pourcentage très important, un peu plus de 87% de ceux recensés par le *Robert Brio*. Les autres préfixes ont des origines variées : *dé(s)-* ou *re-* étaient déjà des préfixes en latin, *poly-* provient d'un adjectif grec signifiant 'nombreux', *archi-*, on l'a dit, est issu d'une racine verbale, etc. La seule catégorie importante d'affixes qui entretienne des relations avec une catégorie fonctionnelle est donc celle des préfixes d'origine prépositionnelle. Nous envisageons donc de porter notre attention sur les relations existant entre ce type de préfixes et la catégorie de la préposition, et ceci de la façon suivante : après avoir présenté (§2) les ressemblances mais aussi les différences existant entre les deux catégories, nous mettons en évidence les caractéristiques propres à chacune, et nous montrons que les éléments préfixés d'origine prépositionnelle ne constituent pas un ensemble homogène (§3). Dans la conclusion, nous posons la question de savoir s'il est possible de concevoir, à un niveau suffisamment abstrait, un traitement unifié de ces deux types d'unités qui possèdent, indéniablement, des traits communs.

2. Préfixes vs. prépositions

2.1 Aperçu historique d'une relation

Pour illustrer la ressemblance entre les deux types d'objets en français, on invoque souvent des exemples comme ceux de (2), d'où il ressort que certains préfixes et certaines prépositions ont une représentation phonologique identique et un sens très proche :

- (2) a. Ils ont nagé **contre** le courant jusqu'à épuisement.
Elle a mis une deuxième veste **sur** la première.
b. Ils ont nagé à **contre-courant** jusqu'à épuisement.

⁵ Nous utilisons ici *préfixe* par commodité, mais cela ne préjuge en rien du statut réel de ces éléments antéposés : véritables préfixes ou prépositions.

⁷ Ces recensements peuvent être très variables ; ainsi, pour le français : le *Robert Brio* en dénombre 41 contre 59 pour Arrivé, Gadet, Galmiche 1986).

Elle a mis une **sur**veste.

La tradition grammaticale a en effet souvent associé les préfixes aux prépositions, notamment ceux qui sont homophones, soit en en faisant des particules jouant plus ou moins le rôle de prépositions ou d'adverbes (Darmesteter 1883 ; Nyrop 1936), soit en en proposant une analyse purement syntaxique, comme cela s'est fait à l'intérieur du modèle générativiste transformationnel d'avant Chomsky (1970) (cf. pour le français Dubois 1969), soit encore en intégrant les préfixes aux systèmes des prépositions dans des analyses d'inspiration logique (Brøndal 1950) ou guillaumienne (Pottier 1962). Par ailleurs, le tournant amorcé par la fameuse « hypothèse lexicaliste » de Chomsky (1970) n'a pas radicalement changé les analyses. Ainsi, il a été possible, par exemple, de voir dans des structures telles que (2b) non pas des mots dérivés mais des mots composés ayant la structure **P N** (Zwanenburg 1992, 1994 et nos observations au §2.2.).

Relativement rares sont les auteurs qui considèrent que les préfixes d'origine prépositionnelle et les prépositions peuvent constituer deux catégories d'éléments différents⁸.

Les paragraphes qui suivent sont consacrés à montrer que, s'il est indéniable que les préfixes et les prépositions ont des traits communs, ne serait-ce qu'à cause de leur origine, nombre d'arguments nous permettent de les considérer comme deux types d'unités de type différent. Les arguments qui permettent de distinguer de façon relativement nette les préfixes et les prépositions relèvent fondamentalement de trois ordres : des arguments liés à la nature même des unités en jeu, des arguments sémantiques, et des arguments liés à leurs propriétés distributionnelles⁹.

2.2. Distinction de nature

Les préfixes et les prépositions sont deux types d'unités de nature différente, qui agissent à deux plans d'organisation linguistique différents. Une préposition entre typiquement dans des constructions syntaxiques et un préfixe dans des constructions morphologiques. Un modèle théorique qui privilégierait les ressemblances entre la syntaxe et la morphologie, et qui proposerait une transposition des principes qui régissent la première à la deuxième, verrait plutôt cette ressemblance comme un atout. Cependant, de nombreux arguments théoriques et empiriques conduisent à refuser ce point de vue. En premier lieu, les inventaires respectifs des préfixes et des prépositions sont très différents. S'il existe indéniablement des éléments formellement et sémantiquement identiques à l'intérieur de ces deux classes, il existe aussi beaucoup de préfixes dont la forme ne correspond à celle d'aucune préposition synchroniquement existante (cf. *pré-* vs. *avant-*, *post-* vs. *après(-)*). Zwanenburg (1994) considère que les premiers sont des allomorphes savants de prépositions, obligatoirement liés et en distribution complémentaire avec celles-ci. Cette position se heurte à des objections fortes. Par exemple, le fait que le même élément présente des spécialisations sémantiques différentes quand il est utilisé comme préfixe et quand il est utilisé comme préposition (cf. §2.3.) ; ou encore l'existence d'un certain nombre de prépositions qui n'ont pas de préfixe homophone (cf. *devant*, *vers*, *chez*) ou qui peuvent éventuellement correspondre sémantiquement à un autre préfixe (cf. *avec* et *co-*). De plus, quelques

⁸ Mais cf. pour le français, Corbin (2001, à paraître), Amiot (1987, 2005a), pour l'italien, Scalise (1983, 1994), Iacobini (1994, 2004), Montermini (2002).

⁹ Pour des argumentations semblables concernant les préfixes et les prépositions de l'italien cf. Iacobini (2004 : 102-104).

préfixes homophones de prépositions, qui étaient productifs dans des étapes antérieures de la langue, ne le sont plus aujourd'hui (cf. *par-* dans *parvenir*, *parcourir*).

Cependant, l'argument décisif pour ne pas confondre les prépositions avec les affixes qui leur sont homophones découle de l'observation suivante : les préfixes d'un même type sémantique présentent des comportements identiques, indépendamment de leur origine ou de leur correspondance, partielle ou totale, avec un mot fonctionnel autonome. Prenons les exemples suivants :

- (4) Ils ont **embarqué** à 20 heures.
Ils ont **débarqué** à 20 heures.

Des deux préfixes qui apparaissent en (4) il y en a un qui est homophone d'une préposition (*en/en-*), l'autre (*dé*) n'a pas de correspondant prépositionnel en synchronie¹⁰. Cependant, dans la construction des deux lexèmes *embarquer* et *débarquer*, ils mettent en jeu les mêmes relations catégorielles et sémantiques entre la base et le dérivé. Du point de vue catégoriel, il s'agit dans les deux cas de verbes construits à partir de noms par l'adjonction d'un préfixe¹¹. Du point de vue sémantique, *en-* est, au moins dans ce cas, un localisateur ; quant à *dé-*, c'est plutôt un inverseur d'état en ce sens qu'il opère sur des états liés à une localisation stative. C'est d'ailleurs cette aptitude (*dé*)localisatrice des deux formants qui rend possible la double préfixation souvent constatée : *encadrer (un tableau)* 'mettre (le tableau) dans un cadre', *désencadrer (un tableau)* 'faire en sorte que (le tableau), qui était encadré / qui était dans un cadre, n'y soit plus'¹².

Des comportements de ce genre sont communs. Pour nous limiter au domaine du repérage spatio-temporel, nous observons que la grande majorité des préfixes inclus dans cette classe sémantique a des comportements semblables, sans que cela ait un quelconque rapport avec une éventuelle correspondance avec une préposition. Ainsi par exemple un préfixe spatio-temporel peut :

a) servir à construire un lexème qui appartient à une catégorie lexicale différente de celle de sa base, par exemple former des adjectifs à partir de noms¹³ :

- (4) a. « l'ère post-Arafat a déjà commencé » (www.nouvelobs.com)
b. une branche sous-mère 'une branche dépendante de la branche mère'

b) servir à construire des dérivés endocentriques :

- (5) a. hypertension 'tension supérieure à la normale'
b. surcharge 'charge excessive'

c) être factorisé :

¹⁰ Zwanenburg (1992 : 232-234) propose une analyse de *embarquer* et *débarquer* qui dérive ces verbes d'un syntagme prépositionnel. Cela lui est possible parce qu'il transpose les principes de la syntaxe à la morphologie. Le fait de renoncer à dire que la morphologie constructionnelle est prototypiquement lexématique soulève beaucoup de problèmes.

¹¹ Bien qu'elle ne fasse pas l'unanimité, il existe de bons arguments en faveur de cette analyse, souvent répétés {Booij, 2005 #3985} et aussi souvent ignorés. Nous renvoyons à Montermini (2002 : 268-277) pour une discussion plus approfondie.

¹² Notons au passage la double forme du préfixe en fonction de l'initiale, consonantique (*dé-*) ou vocalique (*dés-*), du lexème auquel il s'adjoint. Sur le préfixe *dé-*, cf. Corbin 1992 & 2001, Gerhard 2000, Amiot (à paraître).

¹³ Sur le statut adjectival des mots comme *post-Arafat*, cf. Montermini (2005).

- (6) a. « la possibilité de transformer les deux années de coopération en stage pré- ou post-doctoral » (er.jeunes-chercheurs.org/guide.html)
 b. l'avant et l'après-guerre

Dans le Tableau 2 nous proposons une liste approximative des unités considérées comme des préfixes et des prépositions exprimant un sens lié au domaine spatio-temporel (qui est le domaine où on observe le plus de correspondances entre préfixes et prépositions) par le *TLF*, en mettant en évidence les unités qui sont (ou ont été) communes aux deux listes.

| | |
|---------|----------|
| a- | à |
| ab- | |
| anté- | |
| anti- | |
| après- | après |
| avant- | avant |
| | chez |
| cis- | |
| co- | |
| contre- | contre |
| | depuis |
| | derrière |
| | dès |
| | devant |
| dia- | |
| é- | |
| en- | en |
| entre- | entre |
| | envers |
| ex(o)- | |
| extra- | |
| infra- | |

| | |
|--------|---------|
| inter- | |
| intra- | |
| | hors |
| | jusque |
| par- | par |
| | parmi |
| | pendant |
| per- | |
| péri- | |
| post- | |
| pré- | |
| pro- | |
| | |
| sous- | sous |
| sub- | |
| super- | |
| sur- | sur |
| sus- | |
| trans- | |
| | vers |

Tableau 2. Préfixes et prépositions selon le *TLF*

Les lacunes qu'on observe dans le tableau sont dues à des raisons historiques, notamment au fait qu'un élément peut diachroniquement évoluer et passer d'un statut autonome à un statut infralexématique (c'est le cas, par exemple de *avant* ou *après*), ou perdre son statut prépositionnel antérieur (*pré-* ou *post-* pouvaient être à la fois préfixes et prépositions en latin mais ils ont perdu en français cette capacité). Cependant, si les préfixes et les prépositions étaient vraiment des unités du même type, pouvant fonctionner tantôt d'une manière tantôt de l'autre, ces lacunes seraient difficilement explicables.

2.3. Distinction sémantique

En quoi les éléments préfixaux se distinguent-ils des éléments prépositionnels du point de vue sémantique ? Nous avons vu que les prépositions comme les préfixes véhiculent un sens de type grammatical, en français du moins ; on ne s'attend donc pas à des

différences substantielles au niveau sémantique entre ces deux types d'unités. Toutefois, il est facile d'observer que les sens exprimés par ces deux catégories ne sont que partiellement recouvrables. Corbin (2001, à par.) a proposé une analyse des sens véhiculés par *sous(-)* préfixe et préposition qui est éclairante à cet égard. Nous reproduisons ci-dessous le tableau qu'elle propose (Corbin à par.). S'il existe bien des recouvrements de sens dans le domaine de la localisation spatiale et dans celui de la « dépendance, subordination » (quoique dans ce dernier domaine, les différences sémantiques soient déjà très prononcées), il existe aussi des sens qui ne peuvent être exprimés que par la préposition (la localisation temporelle), et d'autres qui ne peuvent être construits que par le préfixe (la « partition »¹⁴ et la « norme non atteinte ») :

| | Préposition | Préfixe |
|---------------------------|--|--------------------------------------|
| Localisation spatiale | <i>dormir la tête sous l'oreiller</i> | <i>sous-vêtement</i> |
| Localisation temporelle | <i>il est né sous De Gaulle</i> | |
| Dépendance, subordination | <i>il est sous mes ordres il est sous antibiotiques avouer sous la torture</i> | <i>sous-admissible sous-chef</i> |
| Partition | | <i>sous-classe sous-ensemble</i> |
| Norme non atteinte | | <i>sous-doué sous-payer</i> |

Tableau 3. Sens véhiculés par *sous-* préfixe et par *sous* préposition (Corbin à par.)

Le même type de constat peut être fait si nous élargissons notre point de vue à l'ensemble des préfixes et des prépositions : les sens que ces deux types d'unités expriment sont globalement assez différents. Ainsi, parmi les sens exprimés par des préfixes et non par des prépositions, nous trouvons :

- la négation : *in-* (*impossible*), *a-* (*asocial*)
- l'inversion, l'annulation d'un état : *dé-* (*désencastrer*, *désosser*)
- la répétition : *re-* (*refaire*)
- la réflexivité : *auto-* (*autodestruction*)
- la quantité : *mono-* (*monochrome*), *bi(s)-* (*bicéphale*)
- l'évaluation : *sous-* / *sur-* (*sous-doué* / *surdoué*), *hypo-* / *hyper-* (*hypo* / *hypertension*), *mini-* / *maxi-* (*mini-chaîne*, *maxi-catamaran*), etc.

En revanche, les types de sens qui peuvent être construits à la fois par des préfixes et par des prépositions sont plutôt rares ; outre la localisation spatio-temporelle – qui constitue le grand terrain de correspondance –, les seuls sens qui peuvent être véhiculés par les deux à la fois sont :

- la réciprocité ou l'accompagnement (cf. *co-* / *avec*¹⁵)
- l'opposition (*vaccin anti-grippe* / *vaccin contre la grippe*)

¹⁴ Plus que la partition, c'est une relation entre hyperonyme (*classe* dans l'exemple) et hyponyme (*sous-classe*) qui est exprimée dans ce cas.

¹⁵ Bien qu'il y ait des ressemblances entre *co-* et *avec*, qui se manifestent par exemple dans *Jean habite avec Marie* / *Jean cohabite avec Marie*, tous les sens construits par ces deux unités ne sont pas recouvrables, cf. *Jean coupe la viande avec un couteau* / *Jean a préparé son examen avec soin*.

— l'absence (*un sans-papiers / être sans (ses) papiers*)

Ces différences sémantiques peuvent recevoir une explication si on tient compte de la nature de la préposition, distinguée de celle du préfixe. En effet, on considère généralement (par ex. Cervoni 1991, Rauh 2000, Tremblay 1996 (vs Tremblay 1999, qui défend une conception différente) que la préposition est fondamentalement un élément de relation¹⁶. Cette nature relationnelle se manifeste principalement dans la structure **SN1 P SN2**, structure dans laquelle peut s'insérer toute préposition, que celle-ci soit « lexicale » ou « grammaticale » (Tremblay 1999), « gouvernée » ou « adverbiale » (Amiot 2002a, 2005a), cf. les exemples qui apparaissent ci-dessous, en partie repris à Amiot (2002a : 297) :

- (7) a. Une tarte à la crème
 b. Un remède contre la grippe
 c. Une poire pour la soif
 d. Un pansement sur l'œil
 e. Une maison avec une grande baie vitrée
 e. Un souvenir du passé

En tant qu'élément de relation, la préposition est tout indiquée pour construire des sens de localisation spatiale (dans ce cas, elle met en relation, en fonction de son instruction sémantique, une cible et un site), ou toute autre relation mettant en jeu deux éléments : l'opposition et l'accompagnement.

Les préfixes, eux, ne sont pas des éléments de relation à deux places ; ce sont des fonctions à un argument : ils s'adjoignent à un lexème pour former un autre lexème dont la forme et le sens dépendent uniquement de ces deux éléments ; c'est pour cela que les préfixes construisent normalement des endocentriques (le dérivé et la base dénotent des entités qui appartiennent à la même catégorie référentielle) et que les préfixes d'origine prépositionnelle sont souvent sujets à des évolutions sémantiques qui les éloignent de la sémantique purement spatiale vers des sens considérés comme plus abstraits, par exemple les sens évaluatifs. Dans ce dernier cas, le préfixe peut opérer uniquement à partir du sens de la base, et plus précisément à partir de la norme qui lui est associée (par exemple dans *sous-doué*, *surexposer*, *hypertension*, *extrafin*, etc.) ; sur cet aspect de la question, cf. Amiot (2002b, 2004b).

2.4. Distinction sur des critères distributionnels

Une préposition est une unité dont la combinatoire est assez restreinte. Le cas non marqué se réalise lorsqu'elle introduit un syntagme nominal (8a) ; secondairement, elle peut introduire d'autres types d'unités, ce qui est illustré en (8) :

- (8) a. syntagme nominal *sous la table*
 b. phrase non tensée *sans parler de cela*
 c. phrase tensée introduite par *que* *sans qu'il nous parle de cela*

¹⁶ Mais il existe d'autres conceptions, notamment celle de Jackendoff (1983) par exemple, qui fait de la préposition une expression référentielle. Voir à ce propos Bonami (1999), qui essaie de concilier, pour les prépositions localisatrices, les deux positions (prédicat / expression référentielle) ; pour lui en effet « les prépositions locatives dénotent bien des relations entre individus tout en faisant implicitement référence à des lieux » (p. 166)

| | | |
|----|-------------------------|----------------------------------|
| d. | syntagme prépositionnel | <i>de chez le dentiste</i> |
| e. | pronom | <i>avant moi</i> |
| f. | adverbe | <i>par devant</i> |
| g. | adjectif | <i>(passer) pour intelligent</i> |

De par ses propriétés sémantiques et grammaticales, la préposition est donc une unité qui intègre de préférence des structures comportant un élément ayant les propriétés d'un nom. Les préfixes au contraire peuvent s'attacher sans distinction à des bases de différentes catégories lexicales ; un préfixe comme *sur-* par exemple peut construire des noms sur base nominale (*charge / surcharge*), des adjectifs sur base adjectivale (*doué / surdoué*), des verbes sur base verbale (*exposer / surexposer*) et des adjectifs sur base nominale (*rein / surrénal*) ; on dit parfois que les préfixes sont transparents par rapport à la catégorie de leurs bases.

3. Degré de préfixation des formants d'origine prépositionnelle et grammaticalisation

Nous avons jusqu'à présent insisté sur la différence entre prépositions et préfixes, et nous avons fait comme si tous les formants d'origine prépositionnelle avaient le même statut, ce qui est une vision simplifiée de la réalité. Parmi les formants qui correspondent à une préposition en français, certains ont un statut préfixal plus avéré que d'autres ; voici brièvement les critères qui permettent de l'établir¹⁷ :

- le genre du lexème construit.
- l'endocentricité ou l'exocentricité du lexème construit.
- le fait que le formant puisse construire autre chose que des noms sur base nominale.
- le fait que le formant construise des sens différents de ceux exprimés par la préposition dont il est issu.

Les résultats auxquels on parvient lorsque l'on teste les différents formants à l'aune de ces critères sont intéressants : *sur-*, *sous-*, *en-*, *entre-*, *contre-* sont pleinement des préfixes, *avant-* et *après-* ont un statut intermédiaire entre la préposition et le préfixe, *sans-*, quant à lui, fonctionne comme une préposition. Or cette gradabilité peut légitimement être rapportée aux dates de première attestation de la préposition en tant que formant : les préfixes en question sont entrés dans la langue, pour les plus anciens (*entre-*, *sur-*, *en*, *sous-* et *contre-*) aux XI^e et XII^e siècles, pour le plus récent, *sans-*, au XVIII^e siècle, et à une époque intermédiaire, *après-* et *avant-*, aux XIII^e et XIV^e siècles¹⁸.

Pour le français, les études menées jusqu'à présent (Amiot 2005a, Amiot & De Mulder 2002, à paraître) permettent de faire les hypothèses suivantes : (i) ce sont bien les emplois prépositionnels, et non les emplois adverbiaux, qui sont à l'origine des emplois préfixaux, (ii) certains types de prépositions (les prépositions « gouvernées ») se sont préfixées plus facilement que d'autres (les prépositions « adverbiales »), (iii) pour les premières, ce sont les emplois en tant que préposition orpheline (*i.e.* lorsque la préposition n'introduit pas de régime) qui sont à l'origine des emplois formatifs alors

¹⁷ Ces critères constituent une sorte de synthèse de ce que l'on peut trouver dans la littérature actuelle, par exemple chez Scalise (1992), Iacobini (1998, 2004), Montermini (2002), Amiot (2005a).

¹⁸ Les choses sont plus complexes pour *sur* et *avant*, nous simplifions ici.

que pour les secondes, ce sont des emplois où la préposition introduit un régime nominal sans déterminant qui sont à l'origine de ce même emploi¹⁹.

Comme on le voit, l'hypothèse est que, dans tous les cas, l'origine de ces formants est bien prépositionnelle. On sait que la linguistique typologique établit une corrélation intéressante entre la présence de prépositions et de préfixes (ou de postpositions et de suffixes) dans les langues. Par exemple, l'Universel 27 de Greenberg (1963) stipule que si une langue est exclusivement suffixante, elle est postpositionnelle, et si elle est exclusivement préfixante, elle est prépositionnelle. Il semble donc que, bien que le préfixe et la préposition soient des éléments de nature et de comportement différent, il faille concevoir un niveau où ces deux formes puissent recevoir une « description » unitaire, ce qui permettrait aussi de conceptualiser leurs similitudes et leur communauté d'origine.

4. Conclusion : Vers un traitement unitaire

Dal (2001), dans son article sur *contre(-)* préfixe et préposition, travaille dans ce sens et considère qu'à un niveau très abstrait, il existe un élément unique (ce qu'elle appelle une « pré-unité ») sous-spécifié selon le trait [\pm Infraclexical]. L'instanciation de ce trait en tant que [$-$ Infraclexical] serait la préposition, alors que son instanciation en tant que [$+$ Infraclexical] serait le préfixe. Dans une perspective synchronique, une telle analyse est intéressante car elle permet de rendre compte de la proximité souvent constatée entre le préfixe et sa préposition homomorphe. Nous lui ferons cependant deux reproches :

— un reproche très ponctuel et que l'on peut facilement contourner : le fait d'accorder un trait négatif à l'instanciation prépositionnelle et un trait positif à l'instanciation préfixale paraît contre-intuitif, même dans une perspective synchronique ; mais il suffit de doter la « pré-unité » *contre* d'un trait [\pm lexical] pour que le problème soit résolu (au moins de ce strict point de vue). Il n'en reste pas moins qu'il faut que soient spécifiées les conditions de l'instanciation, ce qui nous mène à notre second reproche ;

— l'article ne dit rien de ces conditions d'instanciation ni de la manière dont doit être attribué ce trait : faut-il considérer qu'à toute préposition correspond une pré-unité dotée d'un trait [\pm infraclexical] (ou [\pm lexical]) ? Une telle solution serait la plus simple mais alors, quel principe de blocage imaginer pour rendre compte du fait que toute préposition n'a pas nécessairement un correspondant préfixal (*parmi, dès, selon, dans* par exemple). Comment aussi rendre compte du fait que certains éléments à double emploi ont perdu la capacité à assumer l'un des deux ? Ce qui est le cas, nous l'avons vu, de *sub-, pré-, hyper-, etc.*

Tant que ces questions n'auront pas trouvé de réponses, la solution proposée ne pourra être considérée comme réellement satisfaisante.

Dans une perspective diachronique, la proximité entre le formant et la préposition va de soi : le formant hérite son instruction sémantique de la préposition dont il est issu ; mais en se grammaticalisant, il s'autonomise progressivement par rapport à celle-ci et, au terme du processus d'évolution, le préfixe et la préposition sont deux éléments de nature différente, qui souvent gardent une part de sémantique commune, mais qui peuvent aussi exprimer des sens propres à leur catégorie respective.

¹⁹ Pour plus de détails sur les distinctions auxquelles il est fait allusion et les arguments qui les fondent, cf. Amiot (2005b), Amiot & De Mulder (2002), à paraître.

Bibliographie

//Les six références bibliographiques suivantes manquent ou sont erronées. J'en ai retrouvé d'autres qui manquaient aussi.

Dans le texte Rauh 2000
Abney 1987
Baker Mark. 2005.
Jackendoff 1977, 1973 dans le texte
Déchaine 2005
Lehmann 1995
Fillmore 1969.

Pourquoi Creissels 1995, 2004 figure-t-il à la bibliographie ? Je ne l'ai pas retrouvé dans le texte ?

Même chose pour :
Gràcia Lluisa & Miren Azkarate.
Haumann 1997
Fradin 2000, 2003.
Wandruszka 1993.
Scalise, 1983, 1994, 1992 avec une erreur d'affectation dans ce cas cf. infra.
Booij, 2000, 2002
Beard 1995.
Buridant 2000
Danon-Boileau & Morel 1997
Iacobini 1998, 1999, 2004
Chomsky 1995
Gerhard 2000
Mel'čuk Igor A. 2000. Pas de titre, 1988
Nespor Marina. 1999
Marchello-Nizia
Van Valin, LaPolla 1997//

!!!Scalise Sergio. 1992, "Compounding in French" ERREUR Scalise n'a jamais écrit ça, à moins que Zwanenburg soit le double astral de Scalise, *Rivista di Linguistica* 4 1:175-198.

Amiot Dany & Walter De Mulder. 2002. "De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ?", *Linguisticae Investigationes* 25 2:247-273.

Amiot Dany & Walter de Mulder. 2005. "Les préfixes **avant** et **sur** en français et les chemins de grammaticalisation". In *La formazione delle parole. Atti del XXXVII convegno internazionale di studi della SLI*, Grossman M. & A. M. Thornton (eds). 31-68. Roma: Bulzoni.

Amiot Dany. (à par.). "La catégorie de la base dans la préfixation en dé-", In Fradin B. (ed). *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam /Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Amiot Dany. 1997. *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Villeneuve d'Ascq: Presses du Septentrion.

- Amiot Dany. 2002a. "Quelles relations entre les catégories de l'adverbe, de la conjonction de subordination, de la préposition et du préfixe ?", *Verbum* **24** 3:295-308.
- Amiot Dany. 2002b. "De l'utilité de la notion de métaphore pour décrire le sens d'un préfixe : le cas de *sur-*", *Verbum* **24** 3 :269-282.
- Amiot Dany. 2004a. "Préfixes ou prépositions ? Le cas de *sur-*, *sans-*, *contre-* et les autres", *Lexique* **16**:67-83.
- Amiot Dany. 2004b. "Haut degré et préfixation", *Travaux linguistiques du Cerlico* **17**:91-104.
- Amiot Dany. 2005a. "Between compounding and derivation. Elements of word-formation corresponding to prepositions". In *Morphology and its Demarcations*, Dressler W. U., D. Kastovsky, O. E. Pfeiffer & F. Rainer (eds). 183-195. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Amiot Dany. 2005b. "*Sur* préposition et *sur-* préfixe : un même sens instructionnel ?", *Revue de sémantique et de pragmatique* **15/16**:101-119.
- Baker Mark C. 2003. *Lexical Categories. Verbs, Nouns, and Adjectives*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baker Mark. 2005.
- Beard Robert. 1995. *Lexeme Morpheme Based Morphology*, Albany: State University of New York Press.
- Bonami Olivier. 1999. *Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux*, Thèse de doctorat, Paris VII.
- Booij Geert, Christian Lehmann, Joachim Mugdan. (eds). 2000. *Morphology. An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, vol. 1, Berlin/New York: de Gruyter.
- Booij Geert. 2000. "Morphology and phonology", In Booij G. & al. (eds) (2000), 335-344.
- Booij Geert. 2002. *The Morphology of Dutch*, Oxford: Oxford University Press.
- Brøndal Vigo. 1950. *Théories des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*, Copenhague: Munksgaard.
- Buridant Claude. 2000. *La grammaire nouvelle de l'Ancien français*, Paris: SEDES.
- Cervoni Jean. 1991. *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Chomsky Noam. 1970. "Remarques sur la nominalisation", Trad. franç. 1975, In *Questions de sémantique*, 73-131, Paris : Le Seuil.
- Chomsky Noam. 1995, *The Minimalist Program*, Cambridge Mass.: The MIT Press.
- Corbin Danielle. 1992. "Sens et définition : de la compositionnalité du sens des mots construits (réponse à Claire Vanderhoeft)", *Linguisticae Investigationes* **16** 1:189-218.
- Corbin Danielle. 1999. "Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale", *Faits de Langue* **14**:65-77.
- Corbin Danielle. 2001. "Préfixes et suffixes : du sens aux catégories", *Journal of French Language Studies* **11** 1:41-69.
- Corbin Danielle. à paraître. *Le lexique construit*.
- Creissels Denis. 1995. *Éléments de syntaxe générale*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Creissels Denis. 2004. *Cours de syntaxe générale*, lesla.univ-lyon2.fr.
- Croft William. 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive*

- Organization of Information*. Chicago: The University Press of Chicago.
- Dal Georgette. 2001. « Contre préposition, contre- préfixe », *Recherches linguistiques* **26**:173-201.
- Danon-Boileau Laurent. & Morel Marie-Annick. 1997. “*Question, point de vue, genre, style ... : les noms prépositionnels en français contemporain*”, *Faits de langue* **9**:193-200.
- Darmesteter Arsène. 1883. *Traité de la formation des noms composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Revu, corrigé et en partie refondu par Gaston Paris: Paris, Champion.
- Dubois Jean. 1969. *La grammaire structurale du français. La phrase et ses transformations*. Paris: Larousse.
- Fillmore 1969.
- Fradin Bernard. 2000. “Combining forms, blends and related phenomena”, In Doleschal U., A.M. Thornton (eds), *Extragrammatical and Marginal Morphology*, 11-59, München: Lincom Europa.
- Fradin Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*, Paris: PUF.
- Gerhard Francine. 2000. *La préfixation en dé(s)- : formes construites et interprétations*, Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg 2.
- Gràcia Lluisa & Miren Azkarate. 2000. “Prefixation and the head-complement parameter”, In Dressler W., O. Pfeiffer, M. Pöchtrager, J. Rennison (éds.), *Morphological Analysis in Comparison*, 61-73, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins,.
- Greenberg Joseph H. 1963. “Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements”, In Greenberg J. (ed), *Universals of Language*, 58-90, Cambridge Mass.: MIT Press.
- Haumann Dagmar. 1997. *The Syntax of Subordination*, Tübingen: Niemeyer.
- Heine Bernd, Ulrike Claudi & Friederike Hünemeyer. 1991. *Grammaticalization*, Chicago: Chicago University Press.
- Hopper Paul & Elizabeth C. Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Iacobini Claudio. 1998. “Distinguishing Derivational Prefixes from Initial Combining Forms”, In Booij G., A. Ralli, & S. Scalise eds, *Proceedings of the First Mediterranean Conference of Morphology*, Patras: University of Patras.
- Iacobini Claudio. 1999. “I prefissi dell’italiano”, In Benincà P., A.M. Mioni, L. Vanelli (eds), *Fonologia e morfologia dell’italiano e dei dialetti d’Italia*, 369-399, Roma: Bulzoni.
- Iacobini Claudio. 2004. “Prefissazione”, In Grossmann M., F. Rainer (eds), *La formazione delle parole in italiano*, 97-163, Tübingen: Niemeyer,.
- Jackendoff Ray. 1973. “The base rules for prepositional phrases”, In Anderson S.R. & P. Kiparsky (eds), *A Festschrift for Morris Halle*, 345-356, New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Jackendoff Ray. 1983. *Semantics and Cognition*, Cambridge Mass.: MIT Press.
- Kerleroux Françoise. 2003. “Morpho-logie : la forme et l’intelligible”, *Langages* **152**:12-32.
- Kleiber Georges. 1997. “Sens, référence et existence : Que faire de l’extra-linguistique ?”, *Langages* **127**:9-37.
- Lehmann Christian. 1995. *Thoughts on Grammaticalization*,. München / Newcastle: LINCOM EUROPA.

- Marchello-Nizia Christiane. 2002. "Prépositions françaises en diachronie: Une catégorie en question", *Linguisticae Investigationes* **25** 2:205-221.
- Mel'čuk Igor A. 1988. *Dependancy Syntax : Theory and Practice*, Albany: State University of New York Press.
- Mel'čuk Igor A. 2000. "Formal processes", In Booij G. & al. (eds) *Titre SVP* (2000), 523-535.
- Montermini Fabio. 2002. *Le système préfixal en italien contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Paris X-Nanterre/Università degli Studi di Bologna.
- Montermini Fabio. 2005. "La questione della capacità categorizzatrice dei prefissi. Uno studio su *anti-* in alcune lingue europee", In Grandi N. (ed), *Morfologia e dintorni. Studi di linguistica tipologica e acquisizionale*, 86-104, Milano: Franco Angeli.
- Montermini, Fabio. 2003. "Prefissi vs. preposizioni nell'italiano di oggi", In Maraschio N., T. Poggi Salani (eds), *Italia linguistica anno Mille, Italia linguistica anno Duemila*, 635-647, Roma: Bulzoni.
- Nespor Marina. 1999. "Stress domains", In van der Hulst H. (ed), *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*, 117-159, Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Nyrop Kristoffer. 1936. *Grammaire historique de la langue française, vol. III : Formation des mots*, 2^e éd. revue par K. Sandfeld, Copenhague, Gyldendalske: Boghandel Nordisk Vorlag, 1^{re} éd. 1908.
- Pottier Bernard 1962. *Systématique des éléments de relation*, Paris: Klincksieck.
- Rauh Gisa. 1993. "On the grammar of lexical and non-lexical prepositions in English", In Zelinsky-Wibbelt C. (éd.), *The Semantics of Prepositions. From Mental Processing to Natural Language Processing*, 99-150, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Rauh Gisa. 2002. "Prepositions, Features, and Projections", In Cuyckens H. & G. Radden (éds.), *Perspectives on Prepositions*, 3-24, Tübingen: Niemeyer.
- Scalise Sergio. 1983. *Morfologia lessicale*, Padova: Clesp.
- Scalise Sergio. 1994. *Morfologia*, Bologna: Il Mulino.
- TLF: *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, éditions du CNRS (t. 1-10) / Gallimard (t. 11-16), 1971-1994.
- Tremblay Mireille. 1996. "Lexical and non lexical Prepositions in French", In Di Sciullo A.-M., *Configurations*, 77-98, Somerville: Cascadilla Press.
- Tremblay Mireille. 1999. "Du statut des prépositions dans la grammaire", *Revue québécoise de linguistique* **27** 2:167-183.
- Van Valin Robert. D. Jr. & LaPolla Randy. J. 1997. *Syntax, Structure, Meaning and Function*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Wandruszka Ulrich. 1993, "La preferenza della suffissazione. Prolegomeni per una teoria della compiutezza", In Hilty G. (ed), *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Université de Zurich* (6-11 avril 1992), tome III, 429-445, Tübingen/Basel: A. Francke Verlag.
- Zwanenburg Wiecher. 1992. "Compounding in French", *Rivista di Linguistica* **4** 1:221-240.
- Zwanenburg Wiecher. 1994. "Les préfixes ont-ils une catégorie ?", *Recherches de Linguistique Française et Romane d'Utrecht* **13**:89-102.